

# **Répression du mouvement syndicaliste révolutionnaire et du mouvement anarchiste entre la fin de la Commune et la Grande guerre**

## ***Seconde partie***

René Berthier

Dans la période qui va de la fin de la répression de l'insurrection communaliste de Paris et le début de la Grande guerre, le mouvement anarchiste et le mouvement syndicaliste révolutionnaire subirent durement la répression du pouvoir d'État. Dans une première partie j'ai voulu montrer que malgré le traumatisme subi, le mouvement ouvrier a très rapidement commencé à reconstruire ses organisations.

Plutôt que de ne parler que de la répression que l'État faisait subir au mouvement ouvrier et aux anarchistes, j'ai voulu montrer que cette répression était la conséquence d'actions véritablement *offensives* contre l'État et le capital. Il n'est pas courant qu'une grève générale, comme celle de 1906 pour la journée de 8 heures, provoque une telle panique chez les bourgeois qu'ils se précipitèrent dans les magasins d'alimentation par crainte d'être affamés...

### ***1. La reconstitution de l'organisation du mouvement ouvrier après la répression de la Commune de Paris***

On tient pour acquis que l'écrasement de la Commune de Paris a provoqué dans le mouvement ouvrier un traumatisme terrible dont il a eu beaucoup de mal à se remettre, et que ce traumatisme aurait été à l'origine des attentats anarchistes. Il n'est pas contestable que la répression fut effroyable et qu'elle provoqua un traumatisme, et que la réaction triomphante se montra ensuite implacable. On ne peut pas remettre ce constat en doute. Un climat de terreur s'était abattu sur le mouvement ouvrier, d'autant que le 14 mars 1872 avait été votée la « loi Dufaure » qui punit de peines sévères tout individu membre de l'Internationale. Cependant, on s'aperçoit à l'examen

qu'il n'a fallu à la classe ouvrière parisienne que deux ans pour réapparaître, timidement certes, mais de façon effective, et que rien ne put ensuite empêcher le renforcement de ses organisations.

Cette première période, qui s'achève vers 1890, connut de nombreuses luttes ouvrières : Michelle Perrot <sup>1</sup> recense dans la période 1871-1890 2923 grèves.

Les grèves furent tout d'abord le prolongement des luttes engagées sous le Second empire, un peu comme si on reprenait les choses là où on les avait laissées. Puis il y a entre 1873 et 1877 une période difficile sous l'Ordre moral présidé par le maréchal Mac-Mahon, le massacreur de la Commune. Cette période de recul est suivie par un bond en avant entre 1878 et 1882. La récession entre 1883 à 1888 provoque une régression des grèves, qui repartent à partir de 1888. Significativement, le 1<sup>er</sup> mai 1890 a lieu la première tentative de grève à l'échelle générale du pays <sup>2</sup>.

## **2. La période des attentats dits anarchistes**

Il est contestable que les attentats anarchistes, que l'on fait commencer à 1881, puissent être attribués aux conséquences de la répression de la Commune. Des actes de violence spontanée ont lieu dans toute la France dont il est douteux que les anarchistes aient pu être tous responsables. Les ouvriers livrés à un arbitraire patronal que plus rien ne freine, et qui souvent n'ont rien à voir avec le mouvement anarchiste, prennent l'initiative de l'action individuelle violente. Ainsi, en 1881 un patron du textile de Roanne se fait révolvérer par un ouvrier. En janvier 1886 à Decazeville, la misère terrible des mineurs provoque une émeute. Un ingénieur particulièrement détesté, Watrin, sous-directeur de la compagnie minière, concentre la colère de la foule. Il est frappé à la tête, défenestré, puis lynché. Mais pour quelques cas médiatisés, de nombreux cas restés ignorés.

Pendant cette période, l'action anarchiste est pratiquement confondue avec les actes de violence individuelle. L'action anarchiste est ainsi définie dans *Le Révolté*, en 1880 : « La révolte permanente par la parole, par l'écrit, par le poignard, le fusil, la dynamite (...) tout est bon, pour nous, qui n'est pas la légalité. » Il faut préciser que cette phrase, parue dans la revue que dirigeait Kropotkine, lui a été faussement attribuée – mais on peut à bon droit penser qu'il l'approuvait. Elle se trouve dans un article intitulé « L'action », non signé, dont Carlo Cafiero est l'auteur. Souvent citée, la phrase est tronquée, car dans les moyens d'action préconisés, après la dynamite,

---

<sup>1</sup> Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève, 1871-1890*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001.

<sup>2</sup> Je n'approfondis pas ce chapitre, que j'ai traité dans la première partie de l'étude.

l'article ajoute : « voire même, des fois, par le bulletin de vote, lorsqu'il s'agit de voter pour Blanqui et Trinquet, inéligibles... » Kropotkine ne prendra ses distances avec les attentats, et encore de façon très modérée et ambiguë, que lorsque le mouvement anarchiste lui-même prendra ses distances.

Lorsqu'on analyse la cinquantaine d'attentats répertoriés pendant la période 1881-1914 et qui font une vingtaine de morts, peu d'entre eux peuvent réellement être attribués aux anarchistes. La majorité des attentats sont manifestement des réactions spontanées contre les employeurs ou les symboles de l'État, mais la police trouve commode de les attribuer aux anarchistes.

Il y a évidemment les attentats sur lesquels il n'y a pas de doute, comme l'attentat de Ravachol, le 11 mars 1892, qui détruit à la bombe les maisons de deux juges qui avaient lourdement condamné des ouvriers pour avoir mené une prétendue émeute le 1<sup>er</sup> mai de l'année précédente. Mais cet attentat *ne fit pas de victimes*. Ravachol fut encore l'auteur d'un autre attentat, le 27 mars 1892, où personne ne fut tué mais qui fit 18 blessés. Rappelons que Ravachol fut exécuté le 11 juillet 1892 non pour ses attentats mais pour le meurtre crapuleux d'un vieil homme de 93 ans.

Pour venger Ravachol, l'anarchiste Meunier fit exploser le 25 avril 1892 une bombe qui tua un ouvrier typographe et un restaurateur, qui moururent dans d'atroces souffrances.

L'attentat de Vaillant du 9 décembre 1893 au Parlement fit de nombreux blessés parmi les députés, mais pas de morts.

Le compte des morts consécutifs aux attentats anarchistes s'accroît d'une dizaine si on ajoute ceux de la bande à Bonnot<sup>3</sup> dont le jugement eut lieu en 1913, au moment même où se déroulait à Paris un congrès anarchiste qui devait permettre enfin un regroupement du mouvement libertaire. Ce congrès fut marqué par une prise de distance très ferme envers l'individualisme.

A l'heure où les grévistes et les manifestants se font tuer par la troupe, où le patronat et les juges se déchaînent, où on prend huit à dix ans de bagne pour avoir distribué un tract antimilitariste ou volé des lapins, il ne semble pas que les ouvriers soient particulièrement choqués. Camélinat, un député socialiste, ne condamne pas les pratiques anarchistes et leur reconnaît une légitimité en disant que « les anarchistes ont leur raison d'être, car dans la société actuelle, il y a aussi les démolisseurs, pour faire place à de nouvelles constructions ».

---

<sup>3</sup> Le cas de Jules Bonnot est symptomatique. C'était au début un mécanicien qui se consacrait à l'action syndicale mais qui fut systématiquement licencié pour cette raison. De licenciement en licenciement, il se retrouva dans la précarité, avec une femme et un enfant. Son cas montre à quel point le sort d'un homme tenait à peu de chose à cette époque et à quel point il était facile de basculer dans la misère et la violence.

La « propagande par le fait »<sup>4</sup> n'est en réalité pas une invention anarchiste, elle n'est que la conceptualisation et la reprise, par les anarchistes, de pratiques qui se répandaient naturellement dans le mouvement ouvrier de l'époque. Quelques intellectuels anarchistes, qui ne faisaient pas partie de cette génération héroïque d'organiseurs de l'époque de l'AIT, ont pu éprouver une sorte de fascination morbide et de délicieux frissons d'épouvante pour ces méthodes parfois expéditives... auxquelles ils prenaient garde de ne pas recourir eux-mêmes.

La « propagande par le fait » fut également accompagnée d'une autre pratique, appelée « reprise individuelle », consistant à reprendre aux patrons ce qu'ils avaient volé aux ouvriers. « Reprise individuelle » étant évidemment un euphémisme pour « vol ». Il s'agit en somme de prendre à la société ce qu'elle ne vous a pas apporté. Cette activité éminemment révolutionnaire débuta le 5 octobre 1886 lorsque Clément Duval, membre du groupe « la Panthère des Batignoles », dévalisa l'hôtel particulier des dames Herbelin et Lemaire.

La répression contre les anarchistes fut extrêmement sévère et nombre d'entre eux, condamnés aux travaux forcés, moururent au bagne ou lors de révoltes, comme Charles Simon, abattu d'un coup de feu. En septembre 1894, François Briens est mortellement blessé par un surveillant nommé Moscart. Avant de mourir, s'écrie : « Je meurs pour l'anarchie ; les anarchistes me vengeront, » Le 21 octobre, Moscart est assassiné de dix-neuf coups de couteau, avec un de ses collègues et deux contremaîtres. La révolte s'étend, l'alarme est rapidement donnée. La répression tue onze forçats, dont plusieurs anarchistes connus comme Jules Léauthier, Édouard Marpeaux, Pierre Meyruet, Benoît Chevenet, etc.

Un vieux militant qui avait connu des anarchistes de cette période me raconta qu'il était évidemment plus facile de cambrioler les chambres de bonnes sous les toits que les appartements, mieux gardés, de leurs maîtres. Faire la part des actes de « reprise individuelle » commis sous le prétexte de l'action politique, et des actions relevant du simple banditisme, n'est pas toujours facile. Sur ces pratiques, Kropotkine dira : « Sur le terrain de l'illégalisme, faire la part des actes délictueux, commis sous le couvert de l'action politique, et des actions relevant du simple banditisme, n'est pas toujours facile. »

Ceux qui s'étaient adonnés à la « propagande par le fait » nouvelle manière étaient animés de motivations diverses : au premier degré, c'était la vengeance contre les pratiques patronales et l'arbitraire d'État le plus absolu, une façon de dire : « Vous ne pouvez plus faire n'importe quoi

---

<sup>4</sup> Du temps de l'Internationale, la propagande par le fait consistait à promouvoir la création de caisses de secours, de caisses de retraite, de coopératives, de bibliothèques, etc. Le terme a été par la suite dévoyé.

sans risquer des conséquences. » C'était manifestement le cas d'Émile Henry. En 1894, lorsqu'on lui demanda pourquoi il avait lancé une bombe dans un café avec « des consommateurs paisibles, qui écoutent de la musique et qui, peut-être, ne sont ni magistrats, ni députés, ni fonctionnaires ? », il répondit : « Pourquoi ? C'est bien simple – la bourgeoisie n'a fait qu'un bloc des anarchistes : un seul homme, Vaillant, avait lancé une bombe ; les neuf dixièmes des compagnons ne le connaissaient même pas. Cela n'y fit rien. On persécuta en masse. Tout ce qui avait quelque relation anarchiste fut traqué. Eh bien ! puisque vous rendez ainsi tout un parti responsable des actes d'un seul homme, et que vous frappez en bloc, nous aussi, nous frappons en bloc. »

Certains voulaient « saper la société bourgeoise » et s'imaginaient que faire sauter le palais Bourbon (le Parlement), le palais de Justice, la préfecture de police contribueraient à réveiller les masses ouvrières. Mais souvent, la « propagande par le fait » était une façon de s'imaginer détenir une puissance qu'on ne mettait de toute façon pas en œuvre : du terrorisme en chambre. Jean Grave, dans *Quarante ans de propagande anarchiste*, raconte avec quels délices il fabriqua une substance explosive, avec essais ratés, absorption de fumées malodorantes, maux de tête, etc., après quoi il communiqua les résultats de ses expériences à deux camarades avant de partir en voyage en Suisse.

### **3. Grève générale**

Rappelons que la Commune de Paris fut déclenchée comme une réaction contre l'occupation prussienne et la complicité de l'État français avec les Prussiens, alliés contre le peuple et la classe ouvrière. Il semblait évident à tous les militants ouvriers que la guerre de 1870 allait être suivie un jour ou l'autre par une autre guerre : l'antagonisme entre la France et l'Allemagne se manifestait de manière permanente, notamment sur la question coloniale.

En 1911-1912 le conflit entre la France et l'Allemagne sur le Maroc faillit aboutir à une guerre et accrut les préparatifs guerriers dans les deux pays. Aussitôt, la CGT adressa une lettre à la Commission de la Centrale syndicale allemande pour lui demander d'organiser à Berlin une grande démonstration avec des délégués anglais, allemands et français. Les Allemands déclinèrent cette offre mais acceptèrent qu'une délégation d'ouvriers français vienne en Allemagne en « mission d'études » qui se terminerait à Berlin par un meeting en faveur de la paix. Cette initiative ne servit aux social-démocrates allemands qu'à noyer le poisson.

Lorsque la Fédération des Bourses du travail convoqua un congrès à Paris en 1893, la question

de la grève générale en cas de guerre figurait naturellement à l'ordre du jour. D'ailleurs l'Internationale socialiste se posait les mêmes questions, puisque en 1893 se tint à Zurich un important congrès international où deux principaux thèmes devaient être discutés : Comment exclure les anarchistes ? Que faire en cas de guerre ?

Le congrès convoqué par les Bourses du travail rassembla les représentants de l'écrasante majorité du mouvement ouvrier français. Les membres de la commission furent unanimes pour reconnaître que deux cas pouvaient justifier la grève générale : « Le premier, c'est pour l'émancipation complète des travailleurs en abolissant le salariat ; le deuxième, c'est pour empêcher une guerre fratricide entre peuples. Dans ce dernier cas elle doit être internationale. » À plusieurs reprises des délégués soulignèrent que la grève générale, *c'est la révolution*.

Un seul délégué, celui de la Bourse du Travail de Saint-Étienne, avait mandat de voter contre la grève générale car, déclara-t-il, les travailleurs de sa ville ne sont pas préparés. Mais il ajouta qu'il ferait « une propagande incessante pour préparer la grève générale » !!!

L'intérêt extraordinaire de ce document peu connu <sup>5</sup> réside dans trois constats :

- L'idée de grève générale n'est pas le résultat des cogitations de quelques farfelus : le congrès de 1893 montre qu'elle est considérée comme une option possible, voire nécessaire par l'unanimité moins un des syndicats présents ;
- Les syndicats représentés au congrès se rendent parfaitement compte que le déclenchement de la grève générale équivaut au déclenchement de la révolution sociale ;
- Le débat sur cette éventualité est abordé avec un remarquable réalisme et une grande prudence.

Il est significatif que pendant ce temps, les dirigeants social-démocrates allemands étaient surtout préoccupés par l'exclusion des « anarchistes » de l'Internationale afin d'évacuer tout débat sérieux sur ce qu'il faudrait faire en cas de guerre.

L'adoption de la grève générale par les Bourses du travail dès 1893, puis par la CGT, n'avait pas manqué d'inquiéter les socialistes. Jean Jaurès avait publié dans *La Petite République*, le 29 août et le 1<sup>er</sup> septembre 1901, un article très critique, « Grève générale et Révolution ». La « Commission des grèves et de la grève générale » de la CGT y répondit par un article en deux parties, « Grève générale réformiste et grève générale révolutionnaire ».

Il est parfois difficile de distinguer le mouvement anarchiste et le mouvement syndicaliste

---

<sup>5</sup> [http://monde-nouveau.net/ecrire/?exec=article&id\\_article=284](http://monde-nouveau.net/ecrire/?exec=article&id_article=284)

révolutionnaire pendant la période que nous évoquons, bien que les deux courants aient été souvent en opposition. Les anarchistes étaient très présents sur le terrain de la lutte, en dehors des syndicats. Mais ils étaient également très présents au sein de la CGT, sans pour autant nécessairement apparaître comme anarchistes. Le fait est que les anarchistes en tant que courant « spécifique » se sont souvent opposés à la direction confédérale syndicaliste révolutionnaire de la CGT. Beaucoup de militants étaient sur des positions intellectuellement radicales, reprochant à la CGT de mener des actions revendicatives et de faire du « réformisme », oubliant ce que disait Bakounine sur les grèves comme entraînement à la révolution.

Le syndicalisme révolutionnaire de la CGT a été très mythifié. Je considère que ce courant commence à décliner dans le mouvement syndical à partir de 1906, c'est-à-dire du congrès d'Amiens – thèse qui va à l'encontre de ce qui est généralement admis, car on a tendance à considérer que la charte dite d'Amiens est l'expression même du syndicalisme révolutionnaire. Je ne partage pas du tout cette opinion, car la charte d'Amiens oublie deux thèmes essentiels du syndicalisme révolutionnaire : l'anti-militarisme et la lutte contre l'État. Ce document est un texte de compromis signé entre syndicalistes révolutionnaires et socialistes antiguesdistes pour faire barrage aux guesdistes partisans de la subordination du syndicat au parti. Cela signifie que les SR n'étaient alors plus en mesure d'agir seuls. Il n'y a rien, dans ce texte, sur l'antimilitarisme et la lutte contre l'État. On a donc affaire à une alliance conjoncturelle entre les syndicalistes révolutionnaires et cette fraction des socialistes qui ne s'opposaient pas à l'indépendance du syndicat.

Les adversaires de l'anarchisme voyaient clairement dans la Charte d'Amiens une défaite de celui-ci. En effet, pour Édouard Vaillant (socialiste, député à partir de 1893), elle est une victoire *sur* les anarchistes ; Victor Renard, lui, dira plus trivialement que « les anarchistes qui prédominent à la CGT ont consenti à se mettre une muselière »<sup>6</sup>.

#### **4. La journée de 8 heures**

La revendication des huit heures était ancienne : en mai 1891, dans la ville industrielle de Fourmies, dans le Nord de la France, une manifestation pacifique d'ouvriers réclamait : « C'est les huit heures qu'il nous faut ! » La troupe tira sur les manifestants, faisant 9 morts et 35 blessés.

Dans une atmosphère d'affrontements entre réformistes et révolutionnaires, la direction

---

<sup>6</sup> Victor Renard (1864-1914) était un militant guesdiste qui déposa, au congrès d'Amiens, un ordre du jour demandant la mise en place de relations permanentes entre la CGT et le Parti socialiste. Sa motion fut repoussée, ainsi qu'une motion identique qu'il soutint au congrès de la SFIO un mois plus tard. Avant 1914, celle-ci ne remettait pas en cause l'indépendance syndicale.

confédérale fit voter au congrès de 1904 une résolution en faveur d'une « agitation intense » en vue d'obtenir la journée de huit heures. Le 1<sup>er</sup> mai 1906, la grève générale fut proclamée.

La grève générale de 1906 fut diversement suivie, mais le mouvement était important à Paris et dans certaines régions. La bourgeoisie fut prise de panique. Craignant d'être affamée, elle s'était jetée sur les magasins d'alimentation. Le gouvernement n'était pas moins paniqué : Paris était quasiment en état de siège et des patrouilles armées sillonnaient la ville jour et nuit. Cette situation se prolongea pendant presque tout le mois de mai.

Certes la journée de huit heures ne fut pas imposée d'un coup, mais les résultats étaient loin d'être négligeables : ils se traduisirent soit par une réduction de la journée de travail, soit par une augmentation de salaire. Dans la mesure où la durée de la journée légale était de dix heures, la journée de neuf heures arrachée par la lutte restait un succès.

Malatesta, qui avait été un temps très attiré par le syndicalisme révolutionnaire, était venu à Paris pour participer à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai pour la journée de 8 heures. Constatant que la revendication n'avait pas été imposée d'un coup, il était rentré en Italie très déçu par les syndicalistes révolutionnaires, ne comprenant manifestement pas que la lutte revendicative est un processus nécessitant beaucoup d'obstination et de continuité dans l'action.

La grève générale eut pour effet que l'agitation se poursuivit par des luttes partielles : « et une organisation qui a eu l'audace de concevoir une action de cette envergure, de la préparer et de la réaliser donne par là une preuve de force et de confiance en soi qui lui gagne la confiance de la classe ouvrière dans son ensemble »<sup>7</sup>.

Clemenceau voulait casser l'offensive ouvrière, mais il dut faire face également à une importante agitation dans le Sud de la France. En 1907, une crise agricole catastrophique provoqua de grandes manifestations à Béziers, Perpignan, Carcassonne, Nîmes, Montpellier. Le 20 juin à Narbonne une section du 139<sup>e</sup> régiment d'infanterie tire: il y a 5 morts et des centaines de blessés. Le 22 juin, de nouveaux rassemblements ont lieu. Le 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie est envoyé à Béziers pour rétablir l'ordre. Les soldats sont pour la plupart originaires de la région et refusent de tirer<sup>8</sup>. Ils mettent la crosse en l'air. Ces soldats paieront très cher cet acte: le régiment ira rejoindre les bataillons disciplinaires d'Afrique du Nord et se retrouvera pendant la guerre systématiquement en première ligne pour les assauts les plus meurtriers.

---

<sup>7</sup> Alfred Rosmer, « Le mouvement ouvrier pendant la guerre ».

<sup>8</sup> La même année, le 21 décembre, eut lieu au Chili une grève de mineurs de nitrate de Iquique qui s'acheva dans un bain de sang: un nombre estimé entre 2000 et 3600 ouvriers furent massacrés.



En région parisienne, des grèves ont lieu pour protester contre les conditions effroyables de travail des ouvriers qui participent à la construction du métro parisien. A Draveil, à Villeneuve-Saint-Georges, à Raon-L'Étape, la troupe tire et des grévistes sont tués. La répression s'abat contre la direction confédérale qui avait organisé le mouvement de grève. Au congrès suivant, à Marseille en 1908, la répression étatique a fait son œuvre : la totalité du Bureau confédéral de la CGT est en prison !

On pouvait lire dans le *Manuel du Soldat* publié par la CGT : « Chaque fois que des travailleurs tentent d'obtenir par la grève quelques maigres avantages, une petite amélioration à leur sort, c'est à la troupe qu'ils ont affaire. A chaque pas, le gréviste se heurte au soldat. »

## **5. Contre la guerre**

Lorsque la CGT fut constituée, elle reprit le cours des débats sur la guerre qui avaient commencé au congrès de Lausanne de l'AIT. À Bourges en 1904 la question fut posée ; une première résolution fut votée à Amiens en 1906, mais c'est à Marseille en 1908 que la CGT prit nettement position contre l'armée qui « tend de plus en plus à remplacer à l'usine, aux champs, à l'atelier le travailleur en grève, quand elle n'a pas pour rôle de le fusiller, comme à Narbonne, Raon-L'Étape et Villeneuve-Saint-Georges ».

La résolution souligne que « l'exercice du droit de grève ne sera qu'une duperie tant que les soldats accepteront de se substituer à la main-d'œuvre civile et consentiront à massacrer les travailleurs ». Le congrès préconise que les jeunes soient formés pour qu'ils sachent qu'une fois qu'ils auront été incorporés, « ils soient bien convaincus qu'ils n'en restent pas moins membres de la famille ouvrière et que, dans les conflits entre Capital et Travail, ils ont pour devoir de ne pas faire usage de leurs armes contre leurs frères les travailleurs ». En cas de conflit extérieur, la CGT affirme que « les frontières géographiques sont modifiables au gré des possédants, les travailleurs ne reconnaissent que les frontières économiques, séparant les deux classes ennemies : la classe ouvrière et la classe capitaliste » : « toute guerre n'est qu'un attentat contre la classe ouvrière, [...] elle est un moyen sanglant et terrible de diversion à ses revendications ». Là encore, les travailleurs doivent être instruits pour que, « en cas de guerre entre puissances, les travailleurs répondent à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire ».

Les motions sur la grève générale et la guerre furent systématiquement confirmées dans les congrès de la CGT jusqu'à la guerre.

Le congrès d'Amiens de 1906 ne fut pas seulement marqué par le vote de la fameuse résolution qui porte le nom de la ville ; Georges Yvetot présenta une résolution affirmant la nécessité d'intensifier la propagande antimilitariste et antipatriotique. Cette résolution n'obtint qu'une faible majorité, mais elle reste significative. La CGT fut soucieuse de questions d'organisation pratique : elle créa le « Sou du soldat », décidé au congrès de Paris en 1900 : c'était une contribution financière des syndiqués en faveur des conscrits, faite par l'intermédiaire des secrétaires de Bourses du travail ou de syndicats ; les Bourses de villes de garnison devaient faire tous leurs efforts, notamment en organisant des séances récréatives pour habituer les syndiqués mobilisés à les considérer comme leurs maisons.

La CGT édita un « Manuel du soldat » et un numéro spécial de la *Vie ouvrière* sur papier rouge à l'occasion du tirage au sort des conscrits, ce qui valut à Pouget et à Yvetot d'être poursuivis en justice. Elle organisa un recensement des syndiqués qui étaient à l'armée et encouragea les appelés à contacter les Bourses du travail locales – ce que la social-démocratie allemande ne fit jamais.

Le *Manuel du soldat* fut publié conformément à la décision du congrès de la Fédération des Bourses du travail tenu à Alger le 15 septembre 1902. Une seconde édition fut tirée la même année, une troisième en 1905. Le manuel se termine par un appel aux soldats pour qu'ils désertent ou pour qu'ils fassent de la propagande antimilitariste dans les casernes, et à ceux qui sont en service actif pour qu'ils ne tirent pas sur le prétendu « ennemi de l'intérieur », sur leurs frères travailleurs : « ... que tremblent enfin ceux qui osent vous armer contre vos frères, car votre ennemi, c'est seulement celui qui vous exploite, vos opprime, vous commande et vous trompe! »

La propagande antimilitariste de la CGT fut toujours très active dans ses journaux, ses brochures à grand tirage largement diffusées, dans des meetings. La répression frappait dur. Le gouvernement distribuait aux militants des mois et des années de prison. Mais la propagande continuait. Les uns après les autres, les congrès confédéraux inscrivent le danger de guerre au premier rang de leurs débats et décrivent l'attitude qui doit être celle de la classe ouvrière devant ce danger. L'armée était systématiquement mise au service du capital en temps de paix pour combattre les ouvriers. Dès qu'une grève éclatait, les soldats apparaissaient. L'organisation syndicale cherchait à tout prix à garder le contact avec les ouvriers incorporés dans l'armée.

Pourtant, malgré la montée en force des réformistes, la Confédération réussit à organiser en

1912 une grève générale de 24 heures contre la guerre, décidée lors d'un congrès extraordinaire. L'aile réformiste de la CGT s'était vigoureusement opposée à la grève générale, mais elle s'exprima devant une salle très hostile. Les responsables confédéraux – Léon Jouhaux, Yvetot, Griffuelhes, Merrheim et Dumoulin – avaient compris qu'ils ne pouvaient pas négliger les craintes des plus modérés. Faire voter une grève générale de 24 heures aurait été en soi une victoire, étant donné le contexte. La direction confédérale devait faire face à une répression féroce du pouvoir et au sabotage, par les réformistes dont l'influence grandissait, de toute initiative d'envergure.

La grève fut un demi-succès, mais elle sauva l'honneur : il y eut 600 000 grévistes. Une vague de répression suivit, contre les militants syndicalistes, les Jeunesses syndicalistes et contre la Fédération communiste anarchiste, qui fut particulièrement touchée. Le procès contre les « menées anarchistes » se conclura par un total de seize années de prison pour cinq anarchistes et 6 300 francs d'amende. La publicité de ce procès fut totalement éclipsée par celui de la bande à Bonnot, qui se tenait en même temps.

A ceux qui reprochaient à la CGT de ne pas suffisamment lancer d'initiatives révolutionnaires, Francis Delaisi répondit dans son commentaire au congrès anarchiste de d'août 1913 : « ...Et s'il fallait déclarer la grève générale tous les six mois, simplement chaque fois que le gouvernement ferait une provocation à la classe ouvrière, il est clair qu'on essoufflerait bien vite l'organisme syndical ; qu'au lieu d'entraîner les hésitants à la révolution, on les découragerait ; et qu'en usant les rouages par une tension trop continue, on provoquerait précisément ce mouvement de recul qu'on veut éviter. »

## ***6. La constitution du mouvement syndicaliste révolutionnaire***

Le syndicalisme révolutionnaire est tout entier lié à la constitution de la CGT. Deux organismes coexistaient dans le mouvement syndical français.

La Fédération nationale des bourses du travail, créée en 1892, est associée au nom de l'anarchiste Fernand Pelloutier. C'était une structure géographique fédérant les bourses du travail. On peut dire que le syndicalisme révolutionnaire est né de ces structures. Les Bourses du Travail sont, pour Pelloutier, la forme idéale d'organisation du prolétariat. Dans la mesure où elles étaient de structures géographiques rassemblant les travailleurs indépendamment de leur métier, elles étaient, mieux que les syndicats, préservées de l'esprit corporatif et pouvaient faire l'éducation des ouvriers dans tous les domaines, préparer le renversement du régime capitaliste et de même

l'organisation de la société sans classes de demain. Les bourses du travail sont, littéralement, les « sections centrales » décrites par Bakounine <sup>9</sup>.

Parallèlement existait une fédération nationale des syndicats, créée en 1886 mais qui mena une existence effacée sous le contrôle des socialistes. Lorsque le congrès de la fédération vota la grève générale en 1904, seize membres du Parti ouvrier français provoquèrent une scission. La fédération décida alors de rejoindre les Bourses du travail. Lorsque la CGT se constitua entre 1895 et 1902, elle sera formée de la fédération des structures géographiques et professionnelles.

La CGT s'affirme indépendante des partis ; cependant, elle agira parfois en commun avec le parti socialiste, notamment dans les initiatives contre la guerre.

On peut considérer le syndicalisme révolutionnaire de plusieurs manières qui ne s'excluent d'ailleurs pas l'une l'autre.

- C'est une création spontanée de la classe ouvrière française. La répression de la Commune a suscité dans la classe ouvrière une méfiance insurmontable envers la bourgeoisie et les institutions étatiques, et une volonté farouche de s'organiser en dehors des cadres définis par la société bourgeoise. On a là un des traits caractéristiques du syndicalisme révolutionnaire.

- C'est un héritage de Proudhon. Lorsque les ouvriers français, à travers le Manifeste des Soixante, demandent à avoir une représentation au Parlement, Proudhon n'approuve pas l'idée. Il pense que la classe ouvrière doit intervenir en dehors des cadres de l'État. C'est là un des thèmes fondateurs du syndicalisme révolutionnaire. Comment expliquer, sinon, que les syndicalistes révolutionnaires se soient reconnus en lui alors même qu'il s'est opposé aux « coalitions ouvrières » et aux grèves ? Les auteurs libertaires ont évidemment vu le paradoxe et certains d'entre eux ont tenté de l'expliquer. Daniel Colson donne quelques explications séduisantes, mais la seule qui me semble réellement pertinente réside dans « l'extraordinaire intelligence pratique et théorique des mouvements ouvriers d'alors » <sup>10</sup>. Les militants ouvriers étaient parfaitement capables de faire le tri dans la profusion d'idées qu'on peut trouver dans la pensée de Proudhon.

- C'est un héritage de Bakounine. Lorsque les anarchistes, après l'appel de Fernand Pelloutier <sup>11</sup>, rejoignent le mouvement syndical, une génération s'est passée depuis la disparition de l'Association internationale des travailleurs anti-autoritaire. Bakounine a été pratiquement oublié, mais James Guillaume, qui s'est installé à Paris, contribue à diffuser ses idées, à publier

<sup>9</sup> Cf. René Berthier, « Bakounine, une théorie de l'organisation.

[http://www.monde-nouveau.net/IMG/pdf/Bakounine\\_-\\_une\\_theorie\\_de\\_l\\_organisation.pdf](http://www.monde-nouveau.net/IMG/pdf/Bakounine_-_une_theorie_de_l_organisation.pdf)

<sup>10</sup> Daniel Colson, « Proudhon et le syndicalisme révolutionnaire », R.A. Forum.

<sup>11</sup> Fernand Pelloutier, « Appel aux anarchistes », 1899.

ses textes. De nombreux débats s'engagent sur l'analogie entre l'anarchisme et le syndicalisme révolutionnaire, le second étant considéré comme la forme en action du premier ; sur la coïncidence entre les positions de Bakounine et celles du syndicalisme révolutionnaire, etc <sup>12</sup>.

Malheureusement, la « jonction » entre les deux courants ne se fera pas.

- C'est l'adaptation au mouvement ouvrier français de l'héritage du congrès de Saint-Imier de l'Association internationale des travailleurs anti-autoritaire. Dans un contexte défensif face aux attaques de ceux qui voulaient subordonner le syndicat au parti, les syndicalistes révolutionnaires se sentirent renforcés par le congrès d'Amiens lors duquel fut votée la fameuse « charte » qui affirmait le principe de l'indépendance syndicale par rapport aux écoles politiques. Si les partis politiques étaient visés, les anarchistes avaient bien compris que cette indépendance valait également pour les organisations anarchistes « spécifiques ». La charte d'Amiens était peut-être, compte tenu du contexte de l'époque, l'application la plus intelligente, par le mouvement syndical, des préceptes bakouniniens. Mais ce fut tout sauf une victoire.

## **Conclusion**

La répression contre le mouvement ouvrier et le mouvement révolutionnaire est une fonction « naturelle » de l'État. De la fin de la Commune à la veille de la guerre on est passé d'une répression visant pratiquement à exterminer une partie du prolétariat parisien pour pouvoir assujettir l'autre partie, à une répression de « basse intensité » où la troupe tire à l'occasion sur les travailleurs en faisant juste assez de morts pour les contenir à l'intérieur de certaines limites.

La répression consistant à emprisonner les militants ou à les harceler a remplacé progressivement les assassinats légaux par la troupe.

Les autorités politiques et la bourgeoisie ont réellement peur de la classe ouvrière organisée, comme l'atteste leur attitude en 1906 lors de la revendication de la journée de huit heures. Mais la capacité à réprimer trouve ses limites paradoxales. Dans les années qui ont suivi la Commune, le prolétariat a trouvé des « tuteurs » bienveillants au sein du Parti radical. Ces hommes ont réellement aidé à la reconstitution des organisations ouvrières, mais ils entendaient eux aussi contenir le prolétariat au sein de limites acceptables pour la démocratie bourgeoise, et ils ont eu

---

<sup>12</sup> Ces débats sont analysés avec beaucoup de précision dans : Maurizio Antonioli, *Bakounine entre syndicalisme révolutionnaire et anarchisme*, éditions Noir&Rouge, 2014.

recours aux pires manœuvres, jusqu'à la délation aux autorités publiques, lorsque les travailleurs ont voulu faire preuve d'autonomie.

L'existence de partis d'opposition au gouvernement, ainsi que celle d'une opinion publique, ont sans doute contribué à modérer les ardeurs répressives de l'État, sans évidemment l'arrêter. Les neuf morts de Fourmies tués par la troupe ont provoqué un véritable choc auprès de l'opinion. L'existence d'instances représentatives – le Parlement – dans lesquelles de tels événements sont évoqués, et celle de parlementaires au verbe vigoureux, constituent des freins à la permission de tuer sans réserves.

Il faut aussi évoquer les provocations et les menées souterraines de l'État allié parfois aux réformistes de la CGT, qui ont largement contribué à déstabiliser la confédération. Lorsque le bureau confédéral entier de la CGT se trouva en prison, les réformistes ne manquèrent pas de profiter de l'occasion pour occuper les places vacantes.

Enfin, on peut considérer que la forme ultime de répression anti-ouvrière fut le déclenchement d'une guerre qui fit 1,4 million de morts du côté français (+ 300 000 morts civils), 3,1 million, pour l'Allemagne et l'Autriche <sup>13</sup>.

## Table des matières

Répression du mouvement syndicaliste révolutionnaire et du mouvement anarchiste entre la fin de la Commune et la Grande guerre.....	1
Seconde partie.....	1
1. La reconstitution de l'organisation du mouvement ouvrier après la répression de la Commune de Paris.....	1
2. La période des attentats dits anarchistes.....	2
3. Grève générale.....	5

---

<sup>13</sup> AU total : 5,1 millions pour les Alliés, 4 millions pour les Empires centraux.

4. La journée de 8 heures.....	7
5. Contre la guerre.....	9
6. La constitution du mouvement syndicaliste révolutionnaire.....	11
Conclusion.....	13